



PUNITIONS ET RÉCOMPENSES

Dieu rend à chacun selon ses œuvres (Ps 62,13 , Rm 2,6).

Cette notion de rétribution s'enracine dans l'expérience humaine : toute activité mérite un retour, une reconnaissance. C'est pour l'homme une question de justice.

RAISON D'ÊTRE DES SANCTIONS ET RÉCOMPENSES ET LEUR PLACE DANS L'ÉDUCATION

Si l'on remonte à l'histoire biblique, la rétribution se présente, dans la vie religieuse, comme un fruit normal du service de Dieu : récompense pour ceux qui lui ont été fidèles, punition pour ceux qui auront refusé de le servir. Récompense ou punition, on retrouve cette question des sanctions dans l'éducation.

Le sens du mot "sanction"

Si l'on remonte à l'origine du mot, on sera surpris de constater qu'il a la même racine que le mot "saint".

Le mot latin *sanctus* (= *saint, sacré, inviolable*) est le participe passé du verbe *sancire*. Il signifie :

- ▶ 1) consacrer, rendre irrévocable, inviolable par un acte religieux.
- ▶ 2) de là, un deuxième sens : établir un principe, une règle, et le consacrer par une loi.
- ▶ 3) pour assurer l'exécution de cette loi, une *sanction* est prévue comme peine ou récompense attachée à une interdiction ou à un ordre. Elle est la ratification de cet acte.
- ▶ 4) dernier sens : interdire, punir, dans le cas de l'infraction à l'ordre donné.

Même si c'est le plus souvent dans ce sens négatif qu'on l'emploie, il faut bien préciser que ce mot ne signifie pas uniquement "punition". Un seul exemple : le *diplôme* est la sanction des études réussies.

Une sanction est la *ratification d'un acte*, bon ou mauvais.

La progression de ces significations montre bien que, à l'origine, la LOI (les commandements) a un caractère "sacré" : c'est Dieu qui l'a établie et y a attaché Lui-même récompense ou punition.





Les sanctions négatives, ou punitions

Reconnaissons-le simplement : ni le mot "punition" ni l'action de punir ne sont en faveur de nos jours. Faut-il pour autant se taire sur ce sujet ? Il est pourtant utile aux parents ou éducateurs d'avoir là-dessus des idées claires.

Après quelques décennies où, d'une part, on n'a plus parlé ni du péché, ni du démon, ni de l'enfer, et où, d'autre part, les psychologues ont largement fait campagne contre les "traumatismes" dus aux sanctions, faisons le bilan : les hommes sont-ils devenus meilleurs ? Plus heureux ?

Sans nous étendre sur des constats plutôt démoralisants, allons de l'avant : un nouveau courant se fait jour, tout doucement, où nos "psys" découvrent - ô merveille ! - que l'absence de sanctions, elle aussi, peut être "traumatisante" ! Et même... qu'elle puisse être l'un des facteurs de la délinquance : les enfants n'ont pas les repères dont ils auraient tant besoin.

Si nous puissions à nos sources, nous trouvons souvent dans la Sainte Écriture (Ancien Testament) des recommandations sur l'utilité et le bienfait des corrections corporelles. Bien sûr, on dira que ceci est d'un autre âge... Certes ! Mais la nature humaine a-t-elle changé ?

A la différence du progrès technique, tout ce qui est de la nature humaine est permanent, ne change pas. Comment ce qui a été pratiqué et recommandé pendant des siècles serait-il maintenant à proscrire ? A-t-on oublié le proverbe : "*Qui aime bien châtie bien*".

Écoutons encore le grand saint Paul :

Et vous, pères, ne poussez pas vos enfants à la colère, mais élevez-les en les corrigeant et les avertissant dans le Seigneur (Ep 6,4).

On est passé d'un extrême à l'autre. Ou trop, ou pas assez. Mais, comme toujours, la vérité se trouve dans le juste milieu. C'est aussi le bon sens.

Pourquoi des punitions ?

Élever des enfants, c'est les conduire vers leur vie éternelle : le rôle des parents est de leur montrer le bon chemin et d'écartier d'eux les obstacles qui les en détournent. Mais leur apprendre à faire le bien, à éviter le mal, ce n'est pas facile :

Entrez par la porte étroite. Car large et spacieuse est la voie qui mène à la perdition, et il en est beaucoup qui la prennent ; mais étroite est la porte et resserré le chemin qui mène à la Vie, et il en est peu qui le trouvent (Mt 7,13-14).





Nous avons constamment à choisir entre ces deux voies :

- » La vie douce, sans contraintes, sur cette terre... Mais après ? Obtient-on le ciel par cette voie ? Et de toutes façons, une vie entièrement sans contraintes est-elle vraiment possible ?
- » L'autre voie, à l'inverse, consiste à faire effort pour s'abstenir du péché, la grâce de Dieu aidant, ce qui suppose d'apprendre à réprimer ses mauvaises tendances, pour s'en "libérer", s'en dégager.

N'est-ce pas cette voie, et la seule, qui nous permet d'accéder à la vraie liberté ?

Mais ceci doit être entrepris dès le plus jeune âge.

Tobie eut un fils auquel il donna son nom et qu'il instruisit dès l'enfance à craindre Dieu et à s'abstenir de tout péché (Tb 1,9).

Oui, ces mauvaises tendances existent (n'en déplaise à Jean-Jacques Rousseau et ses adeptes actuels). Telles les mauvaises herbes d'un jardin, elles ne disparaîtront pas toutes seules, mais seulement sous l'effet de contraintes fermes, patientes et régulièrement appliquées.

C'est la raison d'être des punitions : elles sont destinées à contrecarrer, dès le plus jeune âge, l'inclination au mal qui vient du péché originel.

Dans la mesure où l'on cède aux tentations pour satisfaire ses convoitises, cette tendance au mal ne peut que se développer. Mais... la "manière forte" qu'employaient les anciens n'est plus au goût du jour...

Si l'on fait grâce au méchant, il n'apprend pas la justice (Is 26,10).

La sanction immanente

Dans le cas d'une désobéissance, il peut se faire – ce n'est pas toujours, mais ça arrive - que la sanction vienne toute seule... L'enfant qui touche au feu et qui se brûle ; celui qui, malgré l'interdiction, descend une forte pente en vélo, fait une mauvaise chute et se casse une dent ; celui qui est recalé à un examen parce qu'il n'a pas travaillé... tous ceux-là ne trouveront personne pour les plaindre.

Plus besoin de les punir à nouveau : ils l'ont eue, leur punition. Encore heureux si le mal n'est pas trop grave ! Il faut espérer que la leçon portera et qu'ils ne recommenceront pas.

LE RÔLE DES PARENTS





C'est à eux de définir, pour leurs enfants, ce qui est "permis" et ce qui est "défendu" (avant 4 ans) ; ensuite, à partir de 4 ans (pas avant), ce qui est "bien" et ce qui est "mal".

Bien sûr, en premier point, il faut que les enfants le sachent. Ensuite, les parents ont à veiller à l'application des règles définies. C'est là, s'il en est besoin, qu'on aura recours à des "sanctions" appropriées.

Ce que l'on se propose dans la sanction, c'est d'amener l'enfant au bien. Si l'on veut qu'elle porte, qu'elle ait du "poids", il convient de lui garder - ou de lui rendre - toute la force de son sens originel de "décision irrévocable" : "*ce qui est dit est dit, on ne revient pas dessus*". Ce point est fondamental en éducation : toute la force de notre autorité est là en jeu.

Cela est valable tout autant pour une récompense que pour une punition annoncée;

Évidemment, cela demande qu'on n'ait pas parlé à la légère, mais seulement après un sage discernement. Réfléchir avant d'établir la règle à respecter, la sanction correspondante, et la doser :

- ▶ *d'une part* en fonction de l'âge, de la maturité, des capacités d'un enfant : "personnaliser" la sanction ;
- ▶ *d'autre part* en fonction de la gravité objective du mal : il est beaucoup moins grave, on l'a vu, de casser un vase de cristal par *maladresse*, qu'un verre de cuisine par *colère*.
- ▶

On ne sévira pas de la même manière si l'enfant a menti ou désobéi gravement, ou s'il a simplement fait une tache sur son vêtement;;;

et dans ce dernier cas, ce peut être par *désobéissance* (s'il n'est pas allé "se changer" comme on le lui avait demandé) auquel cas il y aura lieu d'être plus sévère, ou une simple *maladresse* qui demande l'indulgence.

LES CRITÈRES D'UNE BONNE SANCTION

Surtout dans le cas d'une punition, elle doit être effective, juste, calme, immédiate.





Effective

"Ce qui est dit est dit"... On avait annoncé une punition en cas de désobéissance, il faut maintenant passer à l'acte. C'est "automatique" : si papa ou maman l'a dit, ça se fera sûrement. L'enfant perpétuellement menacé de punitions qui n'arrivent jamais... n'en fera toujours qu'à sa tête.

En revanche, celui qui sait à quoi il s'expose très certainement s'il contrevient à l'ordre donné, ou à l'interdiction posée, trouvera là un frein puissant à sa désobéissance.

Inversement, une récompense promise, mais toujours remise à plus tard, non seulement perdra son effet d'encouragement, mais surtout diminuera chez l'enfant sa confiance en nous, et le respect de notre parole si nous ne la tenons pas.

Juste

La punition doit être :

- ▶ conforme à la raison,
- ▶ proportionnée à ce qui a été fait,
- ▶ en tenant compte encore du degré de responsabilité de l'enfant : un tout-petit peut faire quelque grosse bêtise ; mais, du fait de son très jeune âge, il reste encore inconscient du mal qu'il a pu faire. Dans ce cas, peut-on le punir ?

Trouver le juste milieu entre une sévérité excessive et l'attitude "laxiste" où on laisse tout passer...

Attention aussi à faire la différence entre "erreur" et "faute" ; une faute doit être punie ; punir pour une simple erreur, ou une maladresse, serait une injustice.

Le but d'une sanction, c'est d'amener l'enfant à vivre selon la "justice" (au sens biblique de "sainteté") : obéir dès qu'on l'appelle, dire la vérité, se maîtriser, retenir le mot méchant ou grossier, etc.

Par contre, il ne faut pas qu'il puisse avoir l'impression que vous l'avez puni, non parce qu'il le méritait, mais simplement parce que vous étiez en colère. De même, que jamais la punition ne soit ressentie comme une réaction de vengeance...





Il est conforme à la justice que le tort soit réparé. Pour être réellement éducative, la punition doit donc avoir ce caractère de réparation.

Ceci suppose qu'elle soit aussi adaptée que possible au délit commis :

- » un vol, par la restitution de l'objet,
- » un mensonge, par la rectification de ce qui a été dit,
- » une dispute ou un mot méchant, par la réconciliation, etc.
- »

S'il l'a vraiment mérité, l'enfant accepte très bien d'être grondé. Ayant un sens aigu de la justice, il sait qu'il mérite une punition et peut comprendre que c'est pour son bien.

Et si cette réparation n'est pas faite, il ressentira inconsciemment comme un manque : il n'a pas eu les repères dont il a besoin et qu'il attend de ses parents.

Ces règles sont aussi valables lorsqu'il s'agit d'une récompense : pour garder sa valeur d'encouragement, elle doit rester proportionnée à ce qui l'a mérité : ni trop, ni trop peu.

Calme

Si l'on punit un enfant sous l'effet de la colère, la punition devient subjective, excessive, disproportionnée : elle perd alors toute son efficacité ! À éviter à tout prix.

Si nous donnons une punition à l'enfant, c'est parce que nous l'aimons et que nous voulons son "vrai" bien. L'enfant doit le savoir, il ne s'y trompe pas ! Aussi, quelle que soit notre contrariété personnelle (le joli vase cassé, la tache sur le vêtement neuf...), évitons donc de réagir sous l'effet de l'énerverment. Bien sûr, cela demande de notre part un bon contrôle de soi.

La punition portera d'autant plus qu'elle sera donnée en toute objectivité, calmement, "à froid".

Cela n'empêche pas d'avoir quelquefois à hausser le ton : mais que cela reste conscient, contrôlé (est-ce bien cela qui aura le meilleur effet ?) et en gardant autant que possible notre calme intérieur, ce qui n'est pas toujours facile !

Immédiate

L'enfant vit dans l'instant présent, et cela, d'autant plus qu'il est plus petit : il est donc important de ne pas laisser de délai entre le fait et la sanction.





"Tu as désobéi, tu es puni" : on administre la sanction, c'est dans l'ordre. Et après, c'est fini, on n'en parle plus. On essuie les larmes et on s'embrasse. Grand soupir de détente : l'enfant retrouve la paix d'une bonne conscience. Tout est en règle, et son sens de la justice est satisfait.

La punition annoncée... et toujours reportée à plus tard : rien de plus désastreux ! Ou bien elle aura perdu son opportunité lorsque papa rentrera le soir (bien sûr, c'est lui qui en est chargé !), ou bien... elle n'arrive jamais.

Mamans, de grâce, ne donnez pas à vos enfants, à propos de leur père, l'image d'un "père fouettard" ! En son absence, c'est vous qui devez prendre en charge les petits règlements de compte quotidiens.

Et même s'il est là, mais qu'il travaille, ou qu'il est occupé, ne le dérangez pas pour des broutilles...

Les interventions paternelles doivent être réservées aux cas graves, ceux qui demandent vraiment réflexion, pour donner plus de poids à la sanction, et pour des enfants plus grands : "on verra avec papa ce soir".

Dans le cas d'une récompense, elle ne sera pas toujours immédiate : mais ce qui importe, c'est qu'elle soit effectivement donnée, comme promis.

SUR QUELS POINTS FAIRE PORTER LES SANCTIONS ?

D'abord et avant tout : sur la désobéissance et le mensonge : les deux fautes qui sont à l'origine de tous les malheurs de l'humanité (cf. Gn 3,4-7). Mais aussi l'insolence.

Puis sur tout ce qui concerne les relations avec les autres, le sens de l'effort, l'ordre, la formation à la discipline, au sacrifice, etc.

Il sera nécessaire de marquer nettement la différence entre les questions de principes moraux et celles de simple convenance.

Par exemple, ne pas avouer une bêtise, ou accuser son frère (même si la bêtise, en soi, est minime) est beaucoup plus grave que de "ne pas vouloir dire bonjour à la dame", chose fréquente chez des petits.





Autant il faut être ferme et sévère et ne jamais transiger lorsqu'il s'agit des premiers, autant il convient d'être patient et indulgent pour le reste. Les enfants comprennent très vite la différence.

On évitera ainsi de fausser leur jugement en attribuant la même importance à toutes les fautes.

COMMENT FAIRE, QUELS MOYENS PRENDRE, POUR QU'UNE PUNITION SOIT "BONNE" ?

Dans toute la mesure du possible, la punition doit être en correspondance avec la faute. C'est la réparation du mal commis : le vol demande la restitution, le *mensonge* d'être avoué et rectifié. Etc.

La sanction demande à être adaptée à l'âge et au tempérament de chaque enfant : pour un même délit et dans une même famille, une bonne fessée sera salutaire à l'un, désastreuse pour un autre. (Précisons que ce moyen n'est à n'utiliser que pour les cas graves, et seulement pour des petits avant 5 ans).

Il importe donc de trouver la formule juste et le bon dosage.

- ▶ **Les fautes contre la charité** (par ex. dire une méchanceté) ne se réparent qu'en demandant pardon.
- ▶ Une **insolence** est plus grave encore et demande une réaction immédiate et vigoureuse.
- ▶ À ne jamais laisser passer : tout ce qui tient à l'**orgueil** demande toujours à être réprimé, et le plus tôt possible. Si l'enfant ne veut pas demander pardon, ce sera l'isolement, la "séparation" : on l'enfermera un moment dans sa chambre... jusqu'à ce qu'il se soit calmé et décidé à "faire la paix".
- ▶ Apprendre à **demander pardon** est une forme de réparation. Et cela peut commencer très tôt.
- ▶ **Refus d'obéir** : (à n'utiliser qu'avec des petits, jusqu'à 5-6 ans) :
"je compte jusqu'à 3... et sinon, je tape !"... "1 ... 2 ..." A la dernière seconde, l'enfant va obtempérer, si du moins des expériences précédentes lui ont appris la réalité de la menace.





- ▶ Le petit de 2 ans qui jette un objet par terre dans un geste de **colère** sera prié de le ramasser.
- ▶ Celui ou celle qui claque la porte parce qu'on lui refuse quelque chose ira la rouvrir et la refermer doucement.
- ▶ Celui ou celle qui rentre dans la maison avec ses bottes pleines de boue (c'est contraire aux *règles établies*) devra nettoyer les saletés qu'il a faites : le balai et la pelle, et peut-être la serpillère humide.

Une simple maladresse aussi demande à être réparée :

- » le verre d'eau renversé : si l'enfant en est capable, c'est à lui, pas à vous, d'aller chercher l'éponge ou la serpillère.
- » bousculer quelqu'un par inadvertance demande aussi d'aller lui dire pardon.

ET LES RÉCOMPENSES ?

Le but essentiel d'une récompense est **d'encourager** l'enfant. C'est une manière de reconnaître son effort sur un point précis : sur son caractère, son application à son travail, etc.

Cependant, il faut bien reconnaître que les récompenses sont moins fréquentes que les punitions. Il y a à cela plusieurs raisons :

- ▶ La première raison, négative, est qu'il y a plus souvent motif à punition en raison de la nécessité de redresser, corriger les mauvaises tendances de notre nature faussée par le péché, ce qui doit se faire continuellement.
- ▶ L'autre raison, positive, est qu'une bonne action trouve déjà en soi-même sa récompense, c'est la joie d'une bonne conscience : il est normal de faire ce qui est bien, sans que cela nécessite à chaque fois une gratification.

Il serait tout à fait hors de propos, et vraiment anti-éducatif, de récompenser un simple service rendu : mettre le couvert, faire la vaisselle, aller faire une petite course... Cela deviendrait vite du "mercantilisme" et créerait un état d'esprit totalement opposé au sens du bénévolat et de la gratuité (dont la racine étymologique est la même que "grâce" = don), auquel nous voulons former nos enfants dès les premières années.

Il en va différemment pour des travaux nécessitant le concours d'une main d'œuvre suffisante : par exemple, dans la maison de campagne, aller faire des fagots de petit bois pour la cheminée. Mamie promet alors telle petite somme pour un fagot : cela motivera les bonnes volontés !





Comme pour les punitions, la récompense demande à être "dosée", adaptée selon chaque enfant. Ainsi, l'enfant qui a des facilités scolaires n'a pas besoin de récompenses pour l'encourager dans son travail. Le cas sera différent pour son frère qui a de grosses difficultés dans ce domaine.

Mais surtout, lorsqu'une récompense a été promise, annoncée à l'avance, ne tardons pas à réaliser notre promesse, sous peine de perdre la confiance de l'enfant. Il ne faudrait surtout pas que l'enfant ait à la réclamer !

Revenons, pour terminer, sur la joie d'une bonne conscience : on peut faire remarquer à l'enfant que dans cette joie se trouve la meilleure récompense possible, et on l'invitera à en remercier Dieu qui l'a aidé à bien faire.

On peut aussi lui rappeler ce que Notre Seigneur a dit au sujet de ceux qui cherchent à se faire bien voir chaque fois qu'ils font une bonne action :

ils ont déjà eu leur récompense (Mt 6,5).

Gardons la nôtre en réserve pour le bonheur du Ciel ! Dieu voit tout : agissons sous son regard sans rechercher d'autre satisfaction que celle d'avoir bien agi, pour l'amour de Dieu.

